

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE
SÉANCE STATUTAIRE TENUE LE 15 DÉCEMBRE 2016

Procès-verbal de la séance statutaire du jeudi, 15 décembre 2016, tenue à la salle municipale de Saint-Isidore à 20 h 00.

Sont présents :

Le maire : Réal Turgeon

et les conseillers:

Carole Brochu
Diane Rhéaume

Daniel Blais
Hélène Jacques

Sont absents :

Martin Boisvert
Bernyce Turmel

Louise Trachy, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

CONVOCATION ET OBJET

La présente séance a été convoquée par avis de convocation conformément à la Loi. Les sujets suivants sont traités:

1. Adoption des prévisions budgétaires 2017 ;
2. Adoption du programme triennal des immobilisations ;
3. Période de questions ;
4. Clôture et levée de la séance.

2016-12-412

1. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017

ATTENDU QUE les dispositions contenues à l'article 954 du Code municipal obligent les municipalités à préparer et à adopter un budget pour le prochain exercice financier ;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Isidore prévoit effectuer des charges équivalentes aux revenus pour l'année 2017 ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR CAROLE BROCHU, APPUYÉ PAR DANIEL BLAIS ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que le conseil de la municipalité de Saint-Isidore adopte les prévisions budgétaires suivantes pour l'année 2017 :

REVENUS

Taxes générales	3 778 718 \$
Paiements tenant lieu de taxes	45 628 \$
Autres revenus	1 130 532 \$
Transferts	76 442 \$
Amortissement	754 932 \$
Affectations	<u>272 699 \$</u>

TOTAL DES REVENUS

6 058 951 \$

CHARGES

Administration générale	653 348 \$
Sécurité publique	490 363 \$
Transport	688 984 \$
Hygiène du milieu	558 976 \$
Santé et bien-être	58 577 \$
Aménagement, urbanisme et développement	125 198 \$
Loisirs et culture	359 578 \$
Frais de financement	927 621 \$
Amortissement	754 932 \$
Financement à long terme	774 302 \$
Fonds de roulement	154 172 \$
Immobilisations	<u>512 900 \$</u>

TOTAL DES CHARGES

6 058 951 \$

Adoptée

2016-12-413

2. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS

ATTENDU QUE les dispositions contenues à l'article 953.1 du Code municipal obligent les municipalités à adopter un programme triennal des immobilisations pour les trois (3) exercices financiers subséquents ;

ATTENDU QUE le programme doit être divisé en phases annuelles et qu'il doit être détaillé pour la période qui lui est coïncidente ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR CAROLE BROCHU, APPUYÉ PAR DANIEL BLAIS ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Isidore adopte le programme triennal des immobilisations suivant pour les années 2017, 2018 et 2019 :

2017

Asphalte mécanisé	100 000 \$
Route Larose sud - rechargement ou asphalte recyclé	25 000 \$
Rang Dalhousie est - rechargement ou asphalte recyclé	25 000 \$
Route Coulombe est - restructuration	150 000 \$
Rue du Parc - achat et infrastructures - nouvelle rue	85 000 \$ ***
Ordinateurs	3 000 \$
Salle Amicale - rénovation	5 000 \$
Point d'eau Couture - barrage	86 900 \$
Poubelles - îlots multimatières	3 000 \$ ***
Parc industriel - phase 2	5 000 \$ ****
Parc industriel - stationnement et rechargement - nouvelle rue	25 000 \$ ****
Réseaux d'aqueduc et d'égouts - travaux et entretien	1 030 000 \$ *

512 900 \$

2018

Asphalte mécanisé	100 000 \$
Rang de la Grande-Ligne - asphalte	110 000 \$ **
Rang Saint-Pierre sud - asphalte	105 000 \$ **
Rang Saint-Pierre nord - asphalte	75 000 \$
Rang Saint-Pierre - entente Saint-Anselme	235 000 \$ *
Rang de la Rivière sud - asphalte	200 000 \$ **
Rang de la Rivière nord - asphalte	100 000 \$

Rang Saint-Jacques nord - asphalte	150 000 \$ **
Rang Saint-Jacques sud - asphalte	85 000 \$ **
Parc industriel- asphalte - nouvelle rue	50 000 \$
Parc industriel - asphalte - stationnement	50 000 \$
Rue Sainte-Geneviève sud - asphalte	75 000 \$
Route Larose nord - rechargement ou asphalte recyclé	25 000 \$
Route Coulombe est - restructuration	150 000 \$
Rang de la Rivière nord - glissières de sécurité	20 000 \$
Rang de la Rivière sud - ponceau	30 000 \$ **
Rang de la Grande-Ligne - ponceau	70 000 \$ **
Rang Saint-Jacques sud - ponceau	35 000 \$ **
Rang Saint-Pierre sud - ponceau	13 000 \$ **
Parc industriel - stationnement et rechargement - nouvelle rue	90 000 \$
Rue du Parc - achat et infrastructures - nouvelle rue	3 000 000 \$ *
Remorque chauffante	40 000 \$
Salle Amicale - rénovation	7 000 \$
Point d'eau Parent et parc industriel - bornes sèches	40 000 \$
Véhicule de sauvetage	25 000 \$
Centre municipal - mise aux normes	2 000 000 \$
	<hr/>
	<u>6 880 000 \$</u>

2019

Asphalte mécanisé	100 000 \$
Rue Fortier - asphalte	25 000 \$
Route Maranda - rechargement ou asphalte recyclé	30 000 \$
Rang Saint-Jacques nord - ponceau	15 000 \$
Rang Dalhousie - ponceau	25 000 \$
Parc industriel - stationnement et rechargement - nouvelle rue	50 000 \$
Gaz naturel	250 000 \$
	<hr/>
	<u>495 000 \$</u>

- *Règlement d'emprunt
- **Conditionnel à une subvention
- ***Surplus accumulé 2016
- ****Surplus accumulé 2015

Adoptée

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2016-12-414 4. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire déclare la séance close.

IL EST PROPOSÉ PAR CAROLE BROCHU, APPUYÉ PAR HÉLÈNE JACQUES ET
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS DE LEVER LA PRÉSENTE

SÉANCE À 20 HEURES 10.

Adopté ce 9 janvier 2017.

Réal Turgeon,
Maire

Louise Trachy, g.m.a.
Directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je, Réal Turgeon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Réal Turgeon,
Maire
